

Etats financiers annuels de SICAV**SICAV CROISSANCE**

SICAV CROISSANCE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 mars 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, FINOR représenté par M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	11 459 124,998	13 092 203,459
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		10 457 121,158	12 041 379,530
Obligations et valeurs assimilées		345 984,000	362 822,000
Titres OPCVM		656 019,840	688 001,929
Placements monétaires et disponibilités		2 895 636,473	3 655 559,938
Placements monétaires	5	2 895 383,245	3 654 632,293
Disponibilités		253,228	927,645
Créances d'exploitation	6	183 273,449	201 196,074
TOTAL ACTIF		14 538 034,920	16 948 959,471
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	26 123,527	20 181,862
TOTAL PASSIF		26 123,527	20 181,862
ACTIF NET			
Capital	12	14 305 654,213	16 666 097,826
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos (Arrondis de coupons)		56,719	55,776
Sommes distribuables de l'exercice en cours		206 200,461	262 624,007
ACTIF NET		14 511 911,393	16 928 777,609
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 538 034,920	16 948 959,471

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2011	31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres	8	268 557,707	309 673,860
Dividendes		250 848,507	291 935,260
Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 709,200	17 738,600
Revenus des placements monétaires	9	96 216,606	112 643,586
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		364 774,313	422 317,446
Charges de gestion des placements	10	(103 014,776)	(120 241,303)
REVENU NET DES PLACEMENTS		261 759,537	302 076,143
Autres charges	11	(37 818,702)	(38 019,134)
RESULTAT D'EXPLOITATION		223 940,835	264 057,009
Régularisation du résultat d'exploitation		(17 740,374)	(1 433,002)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		206 200,461	262 624,007
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		17 740,374	1 433,002
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 141 836,327)	688 612,174
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		760 126,833	846 066,294
Frais de négociation		(5 477,453)	(9 345,782)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(163 246,112)	1 789 389,695

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2011	31/12/2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>(163 246,112)</u>	<u>1 789 389,695</u>
Résultat d'exploitation	223 940,835	264 057,009
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 141 836,327)	688 612,174
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	760 126,833	846 066,294
Frais de négociation de titres	(5 477,453)	(9 345,782)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(255 922,700)</u>	<u>(249 857,960)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(1 997 697,404)</u>	<u>272 842,477</u>
Souscriptions		
- Capital	11 360 952,859	11 400 618,047
- Régularisation des sommes non distribuables	(642 127,470)	645 914,112
- Régularisation des sommes distribuables	164 371,273	68 170,082
Rachats		
- Capital	(13 477 087,537)	(11 044 906,103)
- Régularisation des sommes non distribuables	785 005,482	(727 350,577)
- Régularisation des sommes distribuables	(188 812,011)	(69 603,084)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(2 416 866,216)</u>	<u>1 812 374,212</u>
ACTIF NET		
En début de période	16 928 777,609	15 116 403,397
En fin de période	14 511 911,393	16 928 777,609
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	60 596	59 180
En fin de période	52 902	60 596
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>274,317</u>	<u>279,371</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>(0,26%)</u>	<u>11,03%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 11.459 124,998 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2011	% Actif Net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		4 428 046,388	10 457 121,158	72,06%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		4 427 947,188	10 457 021,958	72,06%
<u>Actions</u>				
Actions Banque de Tunisie	126 556	711 151,486	1 355 035,092	9,34%
Actions BIAT	18 500	470 063,828	1 377 214,000	9,49%
Actions Placements de Tunisie	29 624	568 439,209	1 205 696,800	8,31%
Actions UIB	64 516	741 097,277	1 220 770,807	8,41%
Actions STB	5 000	52 979,776	50 015,000	0,34%
Actions Monoprix	31 065	120 250,736	879 636,540	6,06%
Actions BH	25 856	250 859,624	465 537,758	3,21%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	876 656,250	6,04%
Actions Amen Bank	13 937	269 011,742	910 379,777	6,27%
Actions BNA	4 800	32 192,479	57 687,400	0,40%
Actions AIR Liquide	3 350	402 141,489	1 386 901,000	9,56%
Actions CIL	19 484	72 597,890	352 057,396	2,43%
Actions BTE	1 555	29 671,220	46 385,095	0,32%
Actions SPIDIT SICAF	6 410	37 784,500	42 973,640	0,30%
Actions ATB	3 752	27 710,250	22 175,320	0,15%
Actions UBCI	750	37 250,000	32 897,500	0,23%
Actions Carthage Cement	23 443	85 492,160	95 015,479	0,65%
Actions ENNAKL AUTOMOBILES	8 258	88 360,600	79 178,704	0,55%
<u>Droits</u>				
Actions BT CP 149	40	11,810	356,400	0,00%
Actions BT CP 138	20	15,114	18,000	0,00%
Actions BT CP 141	90	22,592	81,000	0,00%

Actions BT CP 144	60	87,289	132,000	0,00%
Actions BT CP 123	5	9,000	9,000	0,00%
Actions BT CP 160	10	0,959	79,000	0,00%
Actions BT CP 132	10	-	9,000	0,00%
Actions BT CP 154	20	0,004	75,000	0,00%
Actions BT CP 164	10	-	49,000	0,00%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés non admis à la cote		99,200	99,200	0,00%
Actions				
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		653 829,958	656 019,840	4,52%
SICAV RENDEMENT	6 384	653 829,958	656 019,840	4,52%
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		336 000,000	345 984,000	2,38%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	336 000,000	345 984,000	2,38%
TOTAL GENERAL		5 417 876,346	11 459 124,998	78,96%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2010</u>	5 908 280,480	10 822,008	7 173 100,971	13 092 203,459	
Ajustement		(0,008)	0,008		
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	654 831,423			654 831,423	
OPCVM	5 911 593,962			5 911 593,962	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	(1 098 653,345)			(1 098 653,345)	767 789,955
Annuités des obligations des sociétés	(16 000,000)			(16 000,000)	
OPCVM	(5 942 176,174)			(5 942 176,174)	(7 663,122)
<u>Variation des plus ou moins value potentielle sur titres</u>			(1 141 836,327)	(1 141 836,327)	
<u>Variation des intérêts courus sur obligations</u>		(838,000)		(838,000)	
<u>Soldes au 31 décembre 2011</u>	5 417 876,346	9 984,000	6 031 264,652	11 459 124,998	760 126,833

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 2.895 383,245 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 393 000,000	1 395 631,995		9,62%
compte à terme au 03/01/2012 (au taux de 2,74%)	53 000,000	53 284,278	N°08187750	0,37%
compte à terme au 05/01/2012 (au taux de 2,74%)	54 000,000	54 283,137	N°08180550	0,37%
compte à terme au 05/01/2012 (au taux de 2,74%)	45 000,000	45 236,115	N°08180850	0,31%
compte à terme au 14/01/2012 (au taux de 2,74%)	44 000,000	44 207,108	N°08112850	0,30%
compte à terme au 22/01/2012 (au taux de 2,74%)	95 000,000	95 400,364	N°08103850	0,66%
compte à terme au 21/01/2012 (au taux de 2,74%)	76 000,000	76 325,056	N°08138450	0,53%
compte à terme au 23/01/2012 (au taux de 2,74%)	14 000,000	14 059,013	N°08111950	0,10%
compte à terme au 26/01/2012 (au taux de 2,74%)	4 000,000	4 016,854	N°08182250	0,03%
compte à terme au 23/02/2012 (au taux de 2,82%)	10 000,000	10 024,487	N°08159750	0,07%
compte à terme au 01/03/2012 (au taux de 2,66%)	69 000,000	69 121,684	N°08116850	0,48%
compte à terme au 07/03/2012 (au taux de 2,66%)	13 000,000	13 019,190	N°08178250	0,09%
compte à terme au 09/03/2012 (au taux de 2,66%)	75 000,000	75 097,197	N°08135350	0,52%
compte à terme au 10/03/2012 (au taux de 2,66%)	283 000,000	283 347,485	N°08135550	1,95%
compte à terme au 10/03/2012 (au taux de 2,66%)	9 000,000	9 011,510	N°08128550	0,06%
compte à terme au 13/03/2012 (au taux de 2,66%)	6 000,000	6 006,297	N°08165850	0,04%
compte à terme au 15/03/2012 (au taux de 2,66%)	54 000,000	54 050,372	N°08178750	0,37%
compte à terme au 17/03/2012 (au taux de 2,66%)	14 000,000	14 011,427	N°08122450	0,10%
compte à terme au 26/03/2012 (au taux de 2,66%)	322 000,000	322 093,865	N°08194450	2,22%
compte à terme au 26/03/2012 (au taux de 2,66%)	84 000,000	84 024,487	N°08090150	0,58%
compte à terme au 28/03/2012 (au taux de 2,66%)	69 000,000	69 012,068	N°08187350	0,48%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 499 122,515	1 499 751,249		10,33%
certificats de dépôts (au taux de 2,66%)	499 707,505	499 946,617	Banque de Tunisie (a)	3,45%
certificats de dépôts (au taux de 2,66%)	499 707,505	499 917,083	Banque de Tunisie (b)	3,44%
certificats de dépôts (au taux de 2,66%)	499 707,505	499 887,549	Banque de Tunisie (b)	3,44%
TOTAL	2 892 122,515	2 895 383,245		19,95%
Pourcentage par rapport au total des actifs		19,92%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2011 un montant de D : 183 273, 449 contre un solde de D : 201 196,074 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Cessions titres à encaisser	83 629,700	201 196,074
Comptes à terme échus à encaisser	99 000,000	-
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	643,749	-
TOTAL	<u>183 273,449</u>	<u>201 196,074</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2011 un montant de D : 26 123,527 contre D : 20.181,862 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	1 229,227	1 461,353
Etat, retenue à la source	3 865,969	4 688,791
Commissaire aux comptes rémunération PDG	20 628,331	14 031,718
	400,000	-
TOTAL	<u>26 123,527</u>	<u>20 181,862</u>

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2011 un montant de D : 268 557,707 contre un solde de D : 309.673,860 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	année 2011	année 2010
<u>Dividendes</u>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la côte	218 795,640	256 557,700
- des titres OPCVM	32 052,867	35 377,560
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	17 709,200	17 738,600
TOTAL	268 557,707	309 673,860

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 96 216,606 contre D : 112.643,586 , à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	année 2011	année 2010
Intérêts sur compte à terme	51 646,089	66 092,443
Intérêts sur certificats de dépôt	44 570,517	46 551,143
TOTAL	96 216,606	112 643,586

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2011 à D : 103 014,776 contre D : 120.241,303 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Commission de gestion	88 298,385	103 064,021
Rémunération du dépositaire	14 716,391	17 177,282
TOTAL	<u>103 014,776</u>	<u>120 241,303</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 37 818,702 contre D : 38.019,134 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	14 716,393	17 177,282
Honoraires commissaire aux comptes	17 532,903	15 132,903
Rémunération du PDG	4 800,000	4 800,000
TCL	769,406	908,949
TOTAL	<u>37 818,702</u>	<u>38 019,134</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	16 666 097,826
Nombre de titres	60 596
Nombre d'actionnaires	36

Souscriptions réalisées

Montant	11 360 952,859
Nombre de titres émis	41 307
Nombre d'actionnaires nouveaux	12

Rachats effectués

Montant	(13 477 087,537)
Nombre de titres rachetés	-49 001
Nombre d'actionnaires sortants	-14

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 141 836,327)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	760 126,833
Frais de négociation	(5 477,453)
Régularisation des sommes non distribuables	142 878,012

Capital au 31-12-2011

Montant	14 305 654,213
Nombre de titres	52 902
Nombre d'actionnaires	34

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 février 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.538.035, un actif net de D : 14.511.911 et un déficit de D : 163.246, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV-CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2011

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre conseil d'administration réuni le 25 avril 2011, a reconduit Monsieur Kamel JENDOUBI dans ses fonctions de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération annuelle brute, fixée par votre conseil d'administration du 26 mars 2008, s'élève à D : 4.800.

Par ailleurs, et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB